

5. LES SPORTIFS :

A) Critères d'inscription en liste

A – CRITERES D'INSCRIPTION EN LISTES MINISTERIELLES			
LISTES ET CATEGORIES	CRITERES	QUOTAS	
LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	ELITE	<p>Critères fixés par la CNSHN</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 premiers des JO et ou championnats du monde dans les disciplines de haut-niveau - 4 premiers des épreuves par équipes lors de JO et CM sur les seules épreuves présentes aux programmes des JO 	160
	SENIOR + de 22 ans	<p><u>Proposition pour période 2009-2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre dans les 15 premiers des championnats du monde élites - Etre dans les 4 premiers du classement final de la coupe du monde - Appartenir au collectif France identifié par la DTN chaque année 	
	JEUNE 16 – 22 ans BMX : 14 – 22 ans	<p><u>Proposition pour période 2009-2013 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionné aux championnats du monde et/ou d'Europe juniors ou espoirs en équipe de France - Epreuves mondiales de référence en équipe de France - Podium au Championnats de France disciplines 	180
LISTE DES SPORTIFS ESPOIRS 16 – 20 ans BMX 14 – 20 ans	<p><u>Proposition pour période 2009-2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Titre régional - Sélection en équipe de France - Athlète détecté à fort potentiel - Athlète recruté au sein d'une structure espoir d'entraînement du PES 	400	

GRILLE CRITERES D'INSCRIPTION EN LISTES MINISTERIELLES

LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU				LISTE DES SPORTIFS ESPOIRS	LISTE DES PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT
ELITE + de 22 ans	SENIOR + de 22 ans	JEUNE 16 – 22 ans BMX : 14 – 22 ans	RECONVERSION		
2 ans	1 an	1 an	1 an renouvelable 5 ans maximum	1 an	1 an
<ul style="list-style-type: none"> - avoir été classé(e) dans les 8 premières places de l'épreuve individuelle ou - dans les 4 premières places de l'épreuve par équipe des JO ou des championnats du monde seniors sur les seules épreuves du programme olympique 	<ul style="list-style-type: none"> - Top 15 aux championnats du monde élites ou - être dans les 4 premiers du classement final de la coupe du monde ou - Appartenir au collectif France identifié chaque année par le DTN 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir été sélectionné(e) aux championnats du monde juniors et/ou aux championnats d'Europe ou - Epreuves mondiales de référence en équipe de France ou - Podiums aux championnats de France ou - sur proposition du DTN 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir été inscrit en liste élite ou - Avoir été inscrit 4 ans sur liste HN dont 3 ans en liste seniors ou - Avoir été inscrit un an sur liste jeune ou seniors et avoir été deux ans dans une équipe professionnelle structurée ou - Avoir été 3 ans dans une équipe professionnelle structurée et - présenter un projet d'insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Titre régional ou - Athlète détecté à potentiel ou - Sélection en équipe de France ou - athlète recrutés au sein d'une structure espoir d'entraînement du PES 	